

commerce, mais encore ils faciliteraient ainsi l'obtention des grands rendements.

Ce qui est vrai pour les grains de semailles l'est également pour les plants ; si on prend des sujets élevés à la dure sur les coteaux, la réussite est beaucoup plus certaine qu'avec ceux obtenus dans les plaines peu élevées.

En résumé, nous estimons que les graines obtenues sur des terrains très féconds ne sauraient fournir d'au-si bonne semence que celles qui sont récoltées dans les régions froides.

Nous sommes heureux d'enregistrer les observations de nos abonnés sur cette intéressante question, qui n'a été abordée jusqu'ici que par de très rares agronomes d'élite notamment par M. de Saint-Victor dans les contrées montagnaises des environs de Lyon.

(Gazette des Campagnes, de France).

Extraits du " Vermont Watchman " et du " State Journal " (déc. 1891.)

L'EXERCICE POUR LES JEUNES VACHES.

On lira avec intérêt l'article " L'exercice pour les jeunes vaches " de la plume d'un agriculteur canadien expérimenté, M. Ed. A. Barnard. Cet article a d'abord été publié en français dans le *Journal d'Agriculture Illustré de Québec*, et M. Barnard a bien voulu en donner la traduction pour nos lecteurs. Il y a peu d'hommes en Amérique qui aient des idées meilleures et plus fécondes que notre ami M. Barnard. Il va bientôt nous parler des constructions rurales et nous fera connaître un nouveau système non breveté de charpente de toit muni d'une fourche à cheval et dont la disposition laisse tout l'espace compris sous le toit entièrement libre de poutres d'entraits etc, ce qui donne toute la facilité désirable pour le transport l'emmagasinement, et du foin et des grains.

LA LITIÈRE EST-ELLE INDISPENSABLE ? — Au sujet de la litière nous croyons que M. Barnard a vraiment raison. Nous voyons que, dans une laiterie de grande importance appartenant à notre voisin, l'orateur de la chambre des députés du Vermont, M. Grout, on se contente de repandre sur le plancher un peu de bran de scie. Ses vaches sont gardées à l'étable et sont tenues très propres. C'est un parfait agriculteur, qui étudie ses affaires. Sa ferme de sept cents acres située près du village de Derby Center est bien conduite, et ses ventes de beurre pour 1891 dépassent dix tonnes. Il a consacré huit ans à l'organisation de sa ferme, et tout y est bien disposé de manière à lui donner le plus de profit possible. Il ne serait pas un mauvais candidat des cultivateurs comme gouverneur quoique, en notre qualité de démocrates, nous devrions probablement sentir qu'il serait de notre devoir de voter contre lui s'il recevait une nomination républicaine. Nous espérons cependant que le temps viendra où les partis seront réorganisés sur des bases plus modernes, et où nous pourrions voter avec la majorité car nous savons très bien que la majorité de nos voisins républicains sont d'aussi purs *Jeffersoniens* que nous-mêmes et qu'ils sont d'aussi chauds adversaires des *Juays* et des *Dudleys* que nous le sommes des *Hills* et des *Gormans*.

(Traduit de l'anglais par H. Nagant.)

Profits d'une sucrerie d'érables.

Le professeur Cook, du Collège d'agriculture de Lausing, Michigan, vient de publier un livre très intéressant sur les profits à tirer d'une sucrerie d'érables. Il évalue à un moyen de 40 à 50 cents par arbre le produit des érables à sucre. Il recommande particulièrement cette industrie à tous ceux dont les sucreries sont bien situées et qui peuvent s'en occuper avec profit. Des recherches nombreuses que nous avons faites à ce sujet récemment nous ont donné la preuve certaine qu'il n'y avait pas d'exagération dans ces chiffres, pourvu 1. que la sucrerie soit bien située et protégée contre les grands vents, 2. qu'elle soit montée des objets indispensables à la fabrication des meilleurs sirops, 3. que le sucrier soit actif, économique et qu'il connaisse parfaitement son métier ; 4. que le sirop soit vendu avec talent dans un marché convenable. Les mêmes règles s'appliquent à la fabrication du sucre sans doute, mais on s'accorde généralement à trouver plus profitable la production des sirops de premier choix. On évalue à 4 et 5 lbs la moyenne de sucre par arbre dans les meilleures conditions de situation et de fabrication. —

Nous prions ceux de nos lecteurs qui se distinguent comme sucriers de bien vouloir nous faire connaître leur opinion sur ces chiffres et sur l'avantage à tirer des sucreries pour celui ou ceux qui peuvent le faire sans négliger d'autres occupations importantes.

ED. A. BARNARD.

CORRESPONDANCE.

Apprenti-fabricant de beurre et de fromage.

QUESTIONS.—Monsieur,—Ayant l'intention d'établir une fromagerie et de m'occuper personnellement de cette industrie, je désirerais avoir quelques renseignements à ce sujet : à qui dois-je m'adresser pour apprendre à faire le fromage ? pourrai-je facilement avoir une place comme apprenti, et à quel moment dois-je me mettre à l'œuvre pour être prêt au 1er juin prochain ? Combien de temps demande cet apprentissage.

N. P. ST. F. BEAUCÉ

RÉPONSE.—Nous craignons fort que pour vouloir aller trop vite en besogne notre correspondant ne fasse l'immense erreur d'apprendre son métier à coups de fausses dépenses et de mauvais produits. Le bon fabricant saura parfaitement d'avance 1. Quels instruments lui seront indispensables ; 2. Où les prendre et combien ils doivent coûter ; 3. Quel genre de constructions seront les plus utiles et les plus économiques, étant donné la quantité de lait qu'il espère fabriquer, en beurre ou en fromage, 4. A quelle époque il pourra faire ces constructions à meilleur marché, tout en obtenant ce qui lui est indispensable ; l'eau, la glace, les égouts, par exemple.

Un apprenti ne connaîtra rien où presque rien de toutes ces choses, et de plus il n'aura aucune expérience des difficultés considérables et presque sans nombre que rencontre et surmonte un excellent fabricant de plusieurs années d'expérience.

Notre avis est donc celui-ci : Venez à Montmagny les 27 et 28 janvier courant, à notre prochaine assemblée de la société d'industrie laitière. Vous rencontrerez là bien des personnes qui se feront un plaisir de vous renseigner. Vous saurez où vous adresser pour apprendre votre métier au plus tôt. Apprenez cela d'abord, et le reste viendra par surcroît.

S'il était impossible de venir à Montmagny, envoyez une pistre à M. J. de L. Taché, secrétaire de la société d'industrie laitière, à Québec. Il vous enverra toutes les brochures auxquelles ont droit les membres de notre société, de plus il se fera un devoir de vous renseigner, lui-même, sur les divers points qui vous intéressent.

Québec 20 1892.

ED. A. BARNARD.

Reproducteurs mâles enregistrés des races bovines, ovines et porcines.

La correspondance qui suit intéresse à un haut degré toutes les sociétés d'agriculture.

À une assemblée les directeurs de notre société, il fut décidé unanimement que nous aurions cette année une exposition pour les " Fermes les mieux tenues " de plus une exposition d'animaux etc. Comme nous voyons dans les règlements du Conseil d'Agriculture qu'on ne pourra donner des prix qu'aux animaux de races pures, surtout pour les mâles, on m'a chargé d'écrire au Département pour lui demander si nous pourrions donner des prix aux mâles croisés dans les classes bovines, ovines et porcines. Tous les directeurs sont unanimes à dire que si ces prix sont retranchés ça empêchera plusieurs personnes d'exposer et même de s'inscrire. J'approuve le principe en lui-même, mais il y a si peu de personnes qui ont des animaux de races pures dans notre comté que, si nous sommes obligés de suivre les règlements à la lettre, les expositions seront assez pauvres d'ici à quelques années. Il arrivera aussi une autre chose c'est qu'on dira que les directeurs travaillent pour eux en n'accordant que des prix pour les animaux de races pures. Si les règlements du conseil ne sont pas amendés suivant nos vues, il n'y aura pas un seul cochon sur les lieux, peu de montons, mais en revanche il y aura quelques bêtes à cornes, Ayrshires et Jerseys Canadiennes.